

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 29 décembre 2022, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #5 - Samuel Larochelle

Est/sont absents:
Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur le maire M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

31-12-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2020 de la municipalité. Étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisations, les membres du conseil procéderont en conséquence.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

32-12-22

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Il est proposé par ,Gino Tanguay,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les prévisions budgétaires 2023 soient acceptées telles que décrites ci-dessous :

REVENUS	BUDGET 2022	BUDGET 2023
TAXES FONCIÈRES	876 539 \$	935 514 \$
SERVICES MUNICIPAUX	227 868 \$	247 978 \$
COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE	13 700 \$	15 000 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUE	48 428 \$	48 428 \$
PÉRÉQUATION	108 036 \$	99 156 \$
FONDS STIMULATION INFRASTRUCTURE	30 000	30 000 \$
PROMOTION & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		\$
DOTATION SPÉCIALE DE FONCTIONNEMENT		\$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	\$	\$
TRANSPORT AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER	187 067 \$	187 000 \$
CHALET DES LOISIRS	4 200 \$	7 200 \$
DROITS DE MUTATION	13 500 \$	13 500 \$
DROITS – CARRIÈRE & SABLÈRE	3 500 \$	3 500 \$
LOCATION & LOYERS SALLE	2750 \$	4 600 \$
LICENCES & PERMIS	4 000 \$	3735 \$
INTÉRÊTS ARRÉRAGES TAXES	2 600 \$	2 500 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS	2 500 \$	4 000 \$
FÊTE NATIONALE	\$	1 000 \$
REDEVANCES PROJET ÉOLIENNES	89 000 \$	122 000 \$
ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES	5 000 \$	5 000 \$
EMBELLISSEMENT	9 400 \$	5 000 \$
Remboursement tvq	9 331 \$	12 033 \$
AUTRES RECETTES DIVERSES	9 520 \$	4 545 \$
SURPLUS ACCUMULÉ		45 000 \$
TOTAL DES REVENUS	1 646 939 \$	1 796 689 \$
DÉPENSES	BUDGET 2022	BUDGET 2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	350 841 \$	363 800 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	141 933 \$	154 666 \$
TRANSPORT ROUTIER	573 069 \$	637 717 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	270 938 \$	317 901 \$
LOGEMENT SOCIAL - OMH	6 000 \$	6 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	89 858 \$	97 406 \$
LOISIRS & CULTURE	83 461 \$	91 094 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	18 000 \$	10 000 \$
IMMOBILISATIONS	112 839 \$	118 105 \$
FONDS RÉSERVÉS 150°	\$	\$
FONDS RÉSERVÉS ÉOLIENS	\$	\$

TOTAL DES DÉPENSES	1 646 939 \$	1 796 689 \$
---------------------------	---------------------	---------------------

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

33-12-22

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 19h08.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Nancy Blanchard
Directrice générale